



FORMULAIRE D'OBTENTION DE SACS ROUGES

Lieu de remise : CODECOM de Clermont en Argonne - CODECOM de Varennes en Argonne

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Cochez la case :

Résidence principale Résidence secondaire Association Professionnel

Nombre de sacs rouges de 50 litres (multiple de 6) :

Les sacs rouges doivent être présentés à la collecte des déchets à côté du bac ou en substitut du bac.

A partir de 2020, le paiement de ces sacs sera sur la facture semestrielle ou sur l'échéancier de janvier si mensualisation, de l'année N+1.

Les associations bénéficient de 6 sacs gratuits par an.

Les résidences secondaires ont la possibilité d'avoir un rouleau de 25 sacs en substitut d'un bac pucé d'une personne.

Date et signature :